

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Rése au Monif belc



Déposé/Rogu

2 3 MAI 2010

francophone de Bruxciles

N° d'entreprise : 0462.266.366

Dénomination

(en entier): La Baie d'Alger

(en abrégé) :

Forme juridique: asbl

Siège: Rue des Moissons 43 1210 Sagint-Josse-ten-Noode

Objet de l'acte : Dissolution

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 10/05/2019

Présents : Batache Zoubir

Ournidi Mohammed

Ordre du jour : dissolution de l'asbl La Baie d'Alger

Lors de l'assemblée générale du 10 mai 2019, il a été décidé à l'unanimité des représentants de l'asbl de mettre fin à celle-ci du fait qu'elle n'est plus du tout actif et ce depuis déjà des années.

L'asbl ne possède ni actif, ni passif donc il n'y a pas lieu de nommer un liquidateur. La clôture de l'association est prononcée.

Les représentants acceptent et signent la dissolution de l'asbl La Baie d'Alger à daté de ce jour.

Ourdini Mohammed, Président

Batache Zoubir, Trésorier

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature